

Pensées

“ Larmes d'héritiers, rire sous masque.”

“ Pauvre en désirs, riche en contentement.”

Ce qu'on en pense ailleurs

Quand nous prétendons que le pseudo-règlement de la question manitobaine “ est un honteux abandon des droits catholiques ” (suivant l'expression de l'un des hommes les plus sages de cette Province), on nous dit volontiers que c'est la partisanerie politique qui nous fait parler ainsi, on nous accuse d'être conservateurs, tories, etc.

Eh bien, comment les catholiques des autres pays apprécient-ils ce fameux règlement ! Nos partis politiques leur sont bien indifférents à eux ; et leur avis doit être bien impartial.

Citons donc aux fauteurs du compromis, le *Liverpool Catholic Times*, d'Angleterre, le *New York Freeman's Journal*, la *Sacred Heart Review*, le *Pilot*, l'*Ave Maria*, le *Boston Republic*, le *N.-Y. Catholic News*, la *Catholic Review* (New-York), le *Western Watchman*, tous journaux catholiques des Etats-Unis, et qui s'accordent à blâmer le prétendu règlement.

Voyons ! Tous ces écrivains étrangers parlent-ils de la sorte, parce qu'ils sont bleus, conservateurs, etc ?

Qu'on nous cite maintenant des catholiques de l'étranger qui trouvent que nos frères du Manitoba ont obtenu justice ! —

Non, on n'en trouve qu'au Canada, de ces catholiques qui mettent, en cette affaire, leur parti avant leur religion.

Il y aurait encore à signaler un “ catholique éclairé ” qui réside bien loin du Canada, que l'on ne saurait accuser d'être un tory, et qui n'approuvera jamais le règlement Laurier-Greenway...

C'est N. S. P. le Pape Léon XIII.

ORNIS, de l'Oiseau-Mouche.

Mgr Fabre et les écoles catholiques

Montréal, le 7 décembre 1896.

A. S. G. Mgr A. Langevin, Archevêque de St-Boniface,

J'en ai probablement pour peu de temps à vivre. Mon sacrifice est fait. Je suis entre les mains de Dieu. Mais avant